

**INTERVENTION DU MAIRE**  
**A L'OCCASION DE LA CEREMONIE**  
**DU 11 NOVEMBRE 2012**

Mesdames et Messieurs,

Pour la 5<sup>e</sup> fois déjà, il me revient l'honneur de saluer la présence de cette nombreuse assistance dont je me réjouis, rassemblée devant le Monument aux Morts de notre Commune, pour que soit accompli notre devoir de mémoire à l'occasion de la célébration du 11 Novembre, comme en ce moment même partout en France.

Cette tradition, à laquelle nous nous prêtons, et à laquelle je vous remercie de tout cœur de participer avec, comme chaque année, une mention particulière à l'adresse de nos Enseignants de l'Ecole Primaire de bien vouloir y associer les enfants fréquentant les classes communales, me paraît non seulement positive, mais également tout à fait nécessaire.

En songeant un instant à la sonnerie du clairon résonnant le 11 Novembre 1918 dans une Clairière de Rethondes pour signifier l'Armistice et la fin d'un conflit d'une intensité si profonde, nous exerçons d'abord notre devoir de mémoire à l'égard de tous ceux qui ont tant souffert pour que la France retrouve son intégrité territoriale, et conserve son indépendance.

Notre mémoire rend également hommage à la dignité de ces trop nombreuses familles qui gardent encore très vivant le souvenir des sacrifices consentis.

Cette circonstance nous donne également l'occasion de témoigner toute notre reconnaissance à l'ensemble du monde combattant, toutes générations du feu confondues, mais aussi notre respect et notre gratitude pour les qualités de courage et de détermination dont il a fait preuve sur tous les fronts, face à des adversaires multiples, et dans les épreuves les plus dures.

Cette commémoration doit également rappeler l'importance des enseignements qu'il nous appartient de tirer de l'expérience du passé, parmi lesquels, sans doute, cette détermination sans faille à défendre et privilégier notre effort de défense, mais aussi tout autant à poursuivre un projet européen pour peu qu'il laisse toute sa place à la Nation, tant nous ressentons le besoin manifeste d'un Peuple d'avoir des références communes pour s'ouvrir aux autres.

La transmission de notre mémoire collective est une préoccupation que nous devons partager, de telle sorte qu'elle soit reçue par les jeunes générations de façon crédible, parce qu'historiquement avérée et exempte d'arrière-pensées partisans.

Notre Jeunesse doit connaître notre Histoire, et la comprendre, si elle veut bâtir un avenir de Liberté et de Paix.

Dans une société menacée par l'égoïsme, la méconnaissance du passé et le communautarisme, c'est un enjeu décisif que de se souvenir de ce message de générosité, de fidélité et de fraternité, qui a permis à la France de nous rassembler et d'être respectée dans le monde pour son attachement aux valeurs fondamentales dont elle est porteuse.

Ce message universel nous permet, avec fierté, de dire « Vive la France et Vive la République ».

Je vous remercie de votre attention.

---